



Centre & Poitou-Charentes
Des ressources pour agir

Centre de ressources
interrégional des acteurs
de la politique de la ville et
du développement territorial



23 février 2010
9h30 - 17h00

BLOIS

Maison de l'emploi du
Blaisois
15 avenue de Vendôme
41000 Blois

Inscription obligatoire
(avant le 19 février 2010)

contact@villesaucarre.org

Tél. : 02 47 61 11 85

Fax : 02 47 20 72 87

>> Inscription en ligne <<



Une autre façon de favoriser l'emploi sur les territoires : les clauses d'insertion dans les marchés publics

Villes au Carré initie en 2010 un nouveau format de rencontres : Les « **Mardis de V²** », le dernier mardi de chaque mois, sur un thème de la politique de la ville, en alternance dans les régions Centre et Poitou-Charentes :

- **le matin** ouvre les échanges avec le « club » de professionnels politique de la ville (chefs de projets PRU, chargés de mission insertion, chefs de projets CUCS, référents État, délégués du Préfet...);
- **l'après-midi** est largement ouverte aux acteurs et aux partenaires de la cohésion sociale (élu(e)s, collectivité territoriales, services de l'État, associations, acteurs économiques et sociaux...), pour aller plus loin autour de problématiques repérées sur le terrain, avec l'appui d'un expert et des praticiens.

Dans le contexte de crise économique, la question de l'emploi est devenue la priorité de toutes les politiques publiques.

Des solutions innovantes existent. En effet, les marchés publics peuvent, grâce aux clauses d'insertion, générer de l'emploi pour les publics en difficulté d'insertion professionnelle sur les territoires.

Cette pratique s'est développée avec les projets de rénovation urbaine.

Riches de leur expérience, des professionnels et des élus se mobilisent dans le cadre de cette journée pour aider au développement des clauses d'insertion sur d'autres marchés publics.

L'objectif de la journée est de sensibiliser et de qualifier les acteurs à la mise en œuvre de clauses d'insertion, à partir d'expertise, de bonnes pratiques et d'échanges, et d'apporter des pistes pour agir.

Cette journée pourra être prolongée à la demande par un réseau de compétences sur les clauses d'insertion.

Pour plus d'informations

Estelle PÉRICARD

Chargée de mission

Villes au Carré

estelle.pericard@villesaucarre.org

Cécile DECAIX

Chargée de projet Insertion

Maison de l'emploi du Blaisois.

c.decaix-meb@orange.fr – 02 54 51 94 88

Une autre façon de favoriser l'emploi sur les territoires : Les clauses d'insertion dans les marchés publics

23 février 2010, à Blois

Maison de l'emploi du Blaisois, 15 avenue de Vendôme 41000 Blois

Programme

Matinée réservée au « club » des professionnels de la politique de la ville sur les clauses d'insertion des projets de rénovation urbaine

9h30-9h45 *Inscriptions et accueil café*

9h45 **Accueil et introduction**
par **Cécile DECAIX**, chargée de mission Insertion à la Maison de l'Emploi du Blaisois

Tour de table des participants

10h00-12h00 **Échanges à partir des expériences locales**
Animation et expertise de **Patrick LOQUET**, consultant et maître de conférences
Avec la participation de **Laurie MARTIN**, chargée de mission du pôle d'appui opérationnel de l'ANRU et de **Jean-Marie CANONICI**, chargé de mission Partenariat de l'Indre et Loire, représentant Pôle emploi Centre.

- Présentation de la synthèse des pratiques repérées par Villes au Carré en région Centre et Poitou-Charentes, par **Marie BIZERAY**, chargée de mission et apprentie en Master de management des territoires urbains
- Perspectives de construire un réseau régional sur les clauses d'insertion : besoins, conditions de réussite, animation, outils

12h15-12h30 **Point d'actualité et pistes de travail pour 2010**
par **Cécile DUBLANCHE**, directrice de Villes au Carré

12h30-13h30 *Déjeuner sur place (10€ aux frais des participants, tickets de restaurants acceptés)*

Après-midi ouverte aux acteurs et partenaires concernés

Animation et expertise de **Patrick LOQUET**, consultant et maître de conférences

13h30-13h45 *Inscriptions de l'après-midi et accueil café*

14h00 **Ouverture**

par **Louis BUTEAU**, président de la Maison de l'Emploi du Blaisois, vice-président d'Agglopolys

14h15-14h45 **Cadrage juridique illustré par les pratiques de clauses d'insertion en région Centre et Poitou-Charentes**, par **Patrick LOQUET**, consultant et maître de conférences

15h00-15h15 *Échanges avec les participants*

15h30-16h30 **Table ronde : Comment transposer les clauses d'insertion sur d'autres marchés publics (collectivités territoriales et établissements publics) ou d'autres territoires hors PRU ?**

- **Éric BOULAY**, directeur de l'ADAC 37 (*sous réserve*)
- **Joël GAUTHIER**, chargé de mission clause d'insertion de la Maison de l'Emploi du bassin d'Orléans
- **Cécile DECAIX**, chargée de mission Insertion de la Maison de l'Emploi du Blaisois
- **Gille MORTIER**, directeur de la Maison de l'Emploi du Chinonais

16h30-16h45 *Échanges avec les participants*

16h45-17h00 **Conclusion sur des perspectives de mise en œuvre de clauses d'insertion sur de nouveaux marchés publics et la constitution d'un réseau de compétences**, par **Patrick LOQUET** et **Cécile Dublanche**, directrice de Villes au Carré

Plan d'accès : Maison de l'emploi du Blaisois, 15 avenue de Vendôme, 41000 Blois

